



Chef de file pour les élections européennes

Brigitte Fouré a été désignée chef de file pour les élections européennes dans la circonscription Nord-Ouest par Le Nouveau Centre. En janvier, le président de la formation centriste, Hervé Morin, a animé à Amiens une réunion sur ce sujet avec les militants.



Une année européenne
Les vœux de
Brigitte Fouré
p.2



Sécurité routière
Que font les états membres ?
p.3



Fiche pratique
Les leçons de la PFUE
p.4



Reportage photo
La Galette à Bertangles
p.5 et 6



"Trouver une médiation européenne à Gaza"

En cette veille du Printemps, j'aurais aimé m'extasier devant la magie et l'émerveillement de la renaissance des éléments et de la nature !

Et j'aurais donc aimé aujourd'hui saluer le travail remarquable réalisé par ces milliers de bénévoles qui, durant tout l'hiver, vont rendre visite aux personnes âgées isolées ou encore aux enfants hospitalisés, à ceux qui accueillent les personnes sans domicile fixe pour une halte bien nécessaire en ces dernières périodes de grand froid et à tant d'autres, qui se dévouent sans compter au service des plus démunis...

Mais l'actualité nous rattrape !

Et dès les premiers jours de l'année, c'est une nouvelle fois le Proche-Orient qui s'enflamme...

Je sais bien que la paix est difficile sur cette terre que revendiquent les Israéliens et les Palestiniens. Mais elle l'était aussi sur nos terres d'Europe dix ans à peine après la fin de la Seconde guerre mondiale. Et pourtant la paix, et une paix profonde et durable, a été instaurée en Europe. Alors ne peut-on pas rêver d'une médiation des instances européennes aujourd'hui à Gaza ? Il y a urgence à trouver, très vite, une issue.

Brigitte Fouré
Votre députée européenne

POLITIQUES EUROPEENNES

2009, une année européenne !

Brigitte Fouré, députée européenne, vous souhaite une

Bonne année 2009

01/07/08-31/12/08 : Présidence française

Parlement européen, Strasbourg



gott nytt år 2009

01/07/09-31/12/09 : Présidence suédoise



L'Europe à cœur, Ludmila Tcherina

šťastný nový rok 2009

01/01/09-30/06/09 : Présidence tchèque

Cathédrale Notre-Dame, Amiens



(...) - **Une** plus grande cohésion sociale.

- **Une** volonté partagée de combler les fossés et de réduire les inégalités, de combattre le règne du « chacun pour soi ».

- **Une** Présidence Tchèque de l'Union européenne, puis une Présidence Suédoise, conduites respectivement par les Premiers Ministres Mirek Topolánek et Fredrik Reinfeldt, qui sauront entériner les avancées de la Présidence Française et aller encore plus loin.

- **Une** Année européenne de la créativité et de l'innovation réussie, conformément aux actions mises en place dans les 27 Etats membres tout au long de cette année par la Commission européenne.

- **Une** année culturelle riche, grâce notamment aux villes de Linz, en Autriche, et Vilnius, en Lituanie, sacrées pour douze mois Capitales européennes de la Culture, tandis qu'à Lille l'opération « Lille 3000 » refait surface avec un programme intitulé « L'Europe XXL ».

- **Des** engagements politiques, syndicaux et associatifs de qualité au service du bien commun et qui rejettent les paillettes. (...)

(Extrait du discours prononcé par Brigitte Fouré lors de la cérémonie des vœux de votre députée européenne, Bertangles, Somme, 17 janvier 2009).

SECURITÉ ROUTIÈRE Le Parlement s'engage, que font les Etats membres ?

Réduire de moitié le nombre de tués sur les routes d'Europe pour l'horizon 2010 : voilà l'objectif ambitieux que l'Union européenne s'était fixé en 2001. Depuis cette date, le nombre de tués sur les routes des 27 Etats membres a diminué de 20%. Encourageants, ces résultats sont loin d'être suffisants. Ils sont menacés par un ralentissement de cette tendance, certains pays connaissant même une recrudescence d'accidents mortels sur leurs routes.



Inès AYALA SENDER

Députée européenne espagnole
Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE)
Parti socialiste européen (PSE)

Brigitte FOURÉ

Députée européenne française
Nouveau Centre (NC)
Parti populaire européen et des démocrates européens (PPE-DE)

Face à ces signes préoccupants, nous devons aller plus loin. Les députés européens l'ont compris, en adoptant le 17 décembre dernier à une très large majorité un projet de directive visant à améliorer la sécurité routière sur les routes de l'Union européenne.

La directive en question doit permettre à tout Etat membre de poursuivre un automobiliste ayant commis une infraction, et ce même si le véhicule est immatriculé dans un autre Etat membre, grâce à la mise en place d'un réseau électronique d'échange d'informations. Quatre infractions sont concernées, responsables de 75% des accidents meurtriers sur nos routes : l'excès de vitesse, la conduite en état d'ivresse, le non-port de la ceinture de sécurité et le franchissement d'un feu rouge.

L'apport de cette directive est double. Le premier, et le plus important à nos yeux : elle sauvera des vies. L'expérience le montre : en matière de sécurité routière, le rôle dissuasif des sanctions joue à plein. La « peur du gendarme » incite à ralentir, il faut s'en servir pour améliorer le comportement de nos concitoyens sur les routes.

Or bien souvent, les conducteurs étrangers ont un sentiment d'impunité sur les routes des autres Etats. Force est de constater que les faits leur donnent souvent raison. Le second intérêt de cette directive est donc de mettre fin à la discrimination entre les conducteurs nationaux et ceux des autres Etats membres.

Cependant, la détermination du Parlement européen ne trouve pas d'écho auprès des gouvernements européens. Alors que le texte va clairement dans le sens de l'intérêt général, les discussions entre les ministres des transports se sont enlisées sur la question du mode de décision. Plusieurs Etats membres, soucieux de préserver leurs prérogatives en matière pénale, et alors qu'ils connaissent eux-mêmes une forte augmentation des taux d'accidents sur leurs routes, refusent en effet la voie communautaire et souhaitent basculer vers un mode de décision intergouvernemental.

Les inconvénients de la voie intergouvernementale sont pourtant nombreux : supposant l'unanimité, elle reste tributaire de la bonne volonté des Etats membres et ne permet donc pas d'atteindre des résultats à la fois satisfaisants et rapides. Elle exclut en outre le Parlement européen du processus de décision, bien que celui-ci ait démontré, une fois encore, sa capacité à entraîner l'Union européenne vers une action concertée et volontariste.

Au regard de l'enjeu que représente la protection de nos citoyens sur les routes, ces querelles juridiques nous semblent indécentes. Le Parlement européen a montré la voie, les Etats membres doivent maintenant avoir l'audace de la suivre, au sacrifice de leur frilosité en matière de coopération pénale.

A l'heure où les améliorations institutionnelles du traité de Lisbonne apparaissent plus que jamais nécessaires et ont d'ailleurs été acceptées par la quasi-totalité des Etats membres, nous pensons que les trois institutions, Commission européenne, Conseil de l'UE et Parlement européen, doivent démontrer ensemble que l'Union européenne est capable d'agir de manière efficace afin de rendre ses routes toujours plus sûres. Les citoyens européens, et notamment les familles et associations de victimes de la route, ne comprendraient pas que l'Europe se prive d'initiatives permettant de sauver des vies humaines.



Signez la pétition ONE CITY : pour que vive l'Europe à Strasbourg !

"Je signe la pétition ONE CITY pour que le siège du Parlement européen reste à Strasbourg. Je souhaite qu'à terme l'intégralité des activités du Parlement européen soit regroupée à Strasbourg.."

Signez la pétition en ligne !
www.one-city.eu



Les leçons de la Présidence française

Après six mois de présidence du Conseil de l'Union européenne, la France vient de passer le relais à la République tchèque. Retour sur une présidence saluée par l'ensemble des acteurs européens comme une réussite, faite d'engagement, de politique, de résultats et qui nous laisse plusieurs enseignements.

De l'engagement

Ornée des douze étoiles européennes et colorée en bleu, la Tour Eiffel scintillante a symbolisé une France qui, durant ces six derniers mois, s'est mise aux couleurs de l'Europe. La présidence française, portée par le logo franc et élégant imaginé par Philippe Starck, a réussi sa médiatisation. Rares sont les Français et même les Européens qui ignoraient que la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne était occupée par la France.

Or le risque eût été alors que ces six mois de présidence soient employés au profit d'une nationalisation maximale, ramenant l'Union européenne à un jeu de puissance entre les Etats membres.

La présidence française a échappé à cet écueil en instaurant un leadership, certes, mais un leadership européen.

De la politique

Si l'on lit les traités européens, la présidence du Conseil de l'Union européenne se comprend comme une charge essentiellement organisationnelle, sa mission principale étant de définir l'agenda de travail du Conseil et d'assurer la bonne mise en œuvre de ses travaux durant le semestre. **Deux facteurs ont pourtant contribué à faire de cette présidence bien autre chose qu'une simple cellule de management.**

Le premier était connu et attendu: le style personnel de Nicolas Sarkozy a indéniablement joué un grand rôle dans la capacité qu'a démontrée l'Union européenne à se faire entendre sur la scène internationale. Persuadé que l'UE "manque de politique", Nicolas Sarkozy s'est plu à bousculer les usages européens, obtenant de ce fait des décisions rapides et souvent efficaces.

D'autres événements, moins prévisibles, sont venus troubler le programme établi, et ce, sur les trois champs de l'action publique : institutionnel avec le rejet du Traité de Lisbonne par les Irlandais, politico-militaire avec l'affrontement entre la Russie et la Géorgie et enfin économique-financière avec la crise qui touche aujourd'hui le monde entier.

Des résultats

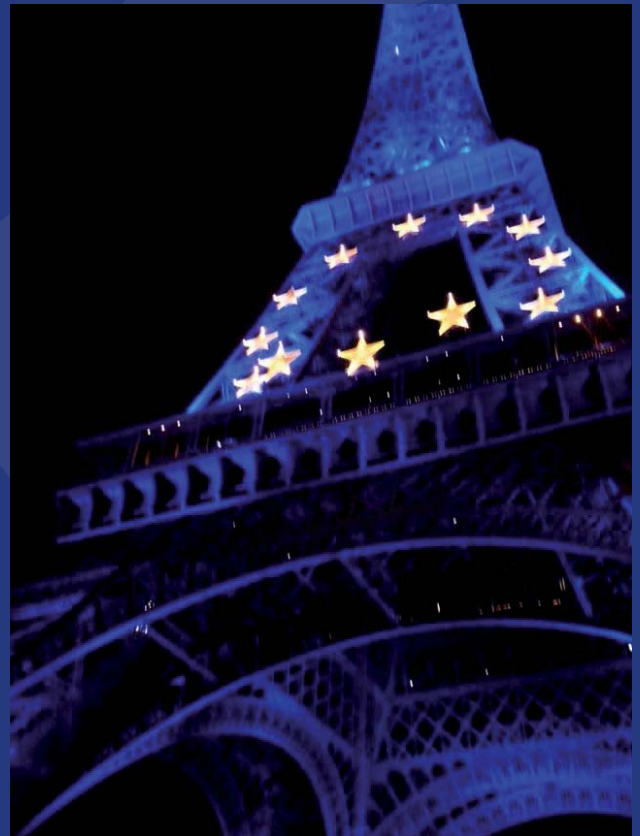
Face aux trois défis ainsi posés, l'Union européenne a su se montrer réactive. Elle a su agir en écartant au maximum la limite de ses compétences, jouant le rôle de guide en matière économique, s'imposant comme l'interlocuteur principal entre la Russie et la Géorgie et définissant une feuille de route pour une entrée en vigueur du traité de Lisbonne avant la fin de 2009.

Le programme élaboré par la présidence française avant son entrée en fonction était ambitieux. **Force est de constater que les résultats**

ont été à la hauteur : création de l'Union pour la Méditerranée, validation du bilan de santé de la Politique Agricole Commune, conclusion du Pacte sur l'immigration et l'asile et surtout, obtention d'un accord historique sur la lutte contre le changement climatique, qui place l'Europe à l'avant-garde de ce combat.

Des leçons à tirer

La présidence française a démontré l'utilité, ou plutôt la nécessité, d'un leadership politique fort à la tête du Conseil. Ce leadership, Nicolas Sarkozy l'a bien compris, doit s'appuyer sur la légitimité démocratique du Parlement européen, véritable partenaire du Conseil dans l'élaboration des politiques communautaires. **Politiser l'Union européenne, démontrer qu'elle fonctionne malgré les améliorations institutionnelles qui sont encore à venir, affirmer la place de l'Europe sur la scène internationale, telles ont été les réussites de ce deuxième semestre 2008.** Aux Tchèques et aux Suédois de continuer désormais sur cette voie...



N'hésitez pas à contacter Brigitte Fouré

Parlement européen Bruxelles

Bât. Altiero Spinelli
Bureau 09E153
60, rue Wiertz / Wiertzstraat 60
B-1047 Bruxelles/Brussel
Tél : +32 (0)2 28 45876
Fax : +32 (0)2 28 49876

Parlement européen Strasbourg

Bât. Winston Churchill
M02074
1, avenue du Président Robert Schuman
CS 91024
F-67070 Strasbourg Cedex
Tél : +33 (0)3 88 1 75876
Fax : +33 (0)3 88 1 79876

Permanence européenne d'Amiens

10, Rue Jean Calvin
F-80000 Amiens
03 22 72 86 50

Mails

brigitte.fouere@europarl.europa.eu (Parlement)
brigittefouere80@yahoo.fr (Amiens)

Le blog de Brigitte Fouré

www.brigittefouere.fr



Le site des Amis de Brigitte Fouré

www.lesamisdebrigittefouere.com



Le site du PPE-DE

www.epp-ed.eu



Directeur délégué à la publication et rédaction en chef : Fabrice Hinschberger **Rédacteurs** : Fabrice Hinschberger, Florence Rangeon
Infographie/PAO : Fabien Hecquet (www.fabienhecquet.com) **Infographie "One City"** : Julien Dugué (julien.dugue@laposte.net) **Photos vœux** : Nicolas Reitzbaum **Crédits photos** : Fotolia.com ; Parlement européen ; équipes de Brigitte Fouré **Impression** : Xerox DBS Amiens **Dépôt légal** : Bibliothèque Nationale - Février 2009. *Merci à toute l'équipe qui met ce journal sous plis : Valérie, Claudine, Paulette, Claudette, Godeleine, Marie-Josée, Monique, Geneviève, Lucie, Hervé...*

Une cérémonie des vœux porteuse d'espérance

Près de 300 personnes se sont retrouvées le 17 janvier dernier à la salle polyvalente de Bertangles, non loin d'Amiens (Somme) pour écouter les vœux de votre députée européenne. Placé sous le signe de la convivialité, ce temps fort aura permis de prendre conscience des enjeux de la circonscription Nord-Ouest dans l'Union européenne et ainsi de rendre l'Europe plus charnelle.

Reportage photographique : Nicolas Reitzaum



1 Brigitte Fouré avait convié nos concitoyens à la salle polyvalente de Bertangles, à dix kilomètres d'Amiens.



2 À la fin de la cérémonie, Dorothee Lambert, musicienne, a entonné l'hymne européen.

3 Roselyne, Monique et Paulette sont les reines de la galette !



4 Certains ont déjà choisi leur Reine !



5 Comme en 2008 lors de l'inauguration de la permanence parlementaire, l'assistance était très nombreuse.





1



2



3



4



5



6

1 Entourée du Conseil de la société civile "Amiens Horizon Europe", Brigitte Fouré présente ses vœux aux habitants de la circonscription Nord-Ouest.

2 Avec les assistants parlementaires, les bénévoles préparent les galettes des Rois.

3 Fabrice Hirschberger, assistant parlementaire, établit le fil rouge entre les différentes séquences de la cérémonie.

4 Gérald Broutin, Conseiller municipal de Bertangles et Conseiller d'Amiens Métropole, prononce le mot d'accueil et ouvre la cérémonie.

5 Intervention de Béatrice Leroux-Lepage, Présidente déléguée des Amis de Brigitte Fouré.

6 Florence Rangeon, assistante parlementaire, évoque l'histoire du Parlement européen.

7 Léon Lamotte, grand artiste amiénois, nous fait l'honneur de sa présence quelques jours après ses 97 ans. Joyeux anniversaire !

8 Yolande Caumont, responsable de l'association "Aide et espoir pour le monde Tibétain" propose la vente de quelques objets.

9 Aux côtés (de gauche à droite), de Pascal Goujon (Amiens Horizon Europe), Bernadette Trouillet-Galliot (maire de Fourdrinoy et candidate aux législatives de 2007) et Lucie Thibaut, ancienne conseillère municipale d'Amiens et membre de l'équipe de votre députée européenne.



7



8



9